

Compte rendu de la réunion de CLDR 16 juin 2021
--

Présents :

- Membres de la CLDR : Marie-Paule Chapelle, Lucie Daco, Léon Dupagne, Bernard Englebert, Elina Giacomel, Myriam Hobe, Jean-Pierre Houet, Julie Leclercq, Dominique Lejeune, Loïc Leroy, Guy Mailiard, Marie-Christine Mattart, Zénaïde Monti, Raymond Renwart, Charlotte Rouxhet, Morgane Sippet
- Invité : Claude Renard
- Pour le Collège : Aurélie Ochelen
- Pour la Commune : Dominique Lovens (Service Environnement),
- Pour la FRW : Vanessa Sublet, Agent de Développement

Excusés :

- Membres de la CLDR : Roger Cloux, Romain Ferri, Arnaud Gérard, Michel Gérard, Caroline Lebeau, Chantal Urbin Choffray
- Pour le Collège : Christophe Lacroix
- Pour la Commune : Justine Tusset (ADL)

Madame la Présidente, l'Echevine Aurélie Ochelen, introduit la réunion et remercie les participants d'être présents.

Un membre de la CLDR prend la parole concernant l'approbation du compte rendu de la dernière réunion. Il souhaite que le mot « coûteux » en page 3 soit retiré. Dans le cadre de l'autoévaluation, les 33 projets en attente ont été passés en revue. Il est inscrit pour l'enjeu Aménagement du Territoire que « différents projets d'aménagements nécessitent des accords préalables dus notamment aux propriétés privées des zones concernées ; [et que] trois d'entre eux sont également coûteux ». Cet aspect a notamment fait l'objet d'une question au Conseil communal du mois de mai par le Groupe Ecolo-Wanze, concernant la *FP 6 Aménagement d'un espace de détente d'intérêt écologique à la grande prairie*. Ce terrain de 4 Ha est estimé entre 380.000€ et 430.000€, plus le coût de son aménagement estimé à 100€/m². Après discussion, voici ce qui est retenu « trois d'entre eux ont un impact financier plus important que les projets précédemment cités ».

Une participante souhaiterait poursuivre le travail d'autoévaluation initié lors de la dernière réunion. Il était convenu que ce travail serait poursuivi lors de prochaines réunions de la CLDR. Vu que l'ordre du jour est déjà chargé, il n'est pas prévu de le faire ce jour. Pour répondre à la demande, ce point sera traité en fin de réunion pour organiser le travail de réflexion des

membres de la CLDR pendant l'été. L'organisation de la réunion se trouve ainsi modifiée, et certains points prévus sont reportés à la prochaine réunion, il s'agit de :

- L'adoption du Règlement d'Ordre Intérieur suite à la circulaire ministérielle 2020/01 relative au PCDR ;
- La participation de membres de la CLDR au sein des comités de suivi du PAEDC et du budget participatif.

1) Etat d'avancement des Fiches Projets

FP 15 Création d'un espace de rencontre et de convivialité et d'un parc didactique autour des énergies renouvelables sur le site de l'ancien terrain de football de la sucrerie

Comme indiqué lors de la dernière réunion de la CLDR, la réunion d'accompagnement avec les pouvoirs subsidiaires s'est tenue début décembre 2020 (Directions des Espaces Verts et du Développement Rural), qui ont souligné la qualité de l'avant-projet présenté.

Belle nouvelle pour la commune, fin mars, la Ministre de la Ruralité a marqué son accord sur cet avant-projet.

Cette fiche projet peut poursuivre son cheminement et l'objectif est d'aboutir à un projet définitif pour la fin d'année et de demander la convention-réalisation DR et les subsides EV en 2022.

FP 35+42 Aménagement d'infrastructures collectives et conviviales

Phase 3 : Aménagement de l'espace de jeux et de sports rue fond du Ry et des accès

Il s'agit de rénover une petite place existante (devant le terrain de tennis), au cœur d'un quartier résidentiel. L'enveloppe budgétaire prévue est de 12.000€, avec l'installation de banc circulaire et d'un parcours de jeux.

Un membre de la CLDR se demande si ces modules de jeux seront accessibles aux enfants handicapés. (NDLR : un jeu inclusif sera prévu dans la FP 15).

FP 14 : Collaboration aux actions de valorisation du patrimoine méconnu et reconnu

Trois axes de travail sont identifiés dans la fiche projet :

- Sauvegarde des murs en pierre sèche
- Restauration du Petit Patrimoine Populaire Wallon
- Sensibilisation de la population de son patrimoine bâti

Pour le moment, le troisième axe a été développé à l'initiative d'un groupe de la CLDR (Alphonse, Julie, Marie-Christine et Liliane qui ne fait plus partie de la CLDR). En 2016, lors de la présentation du PCDR à la population au Château à l'horloge, 30 panneaux ont été réalisés, un jeu « le saviez-vous ? » via des cartes postales, et un fascicule avec des explications historiques.

Ce travail d'inventaire et d'analyse sera diffusé à travers les actions suivantes :

- Mise à jour du document et poursuite du travail
- Encodage des données sur le site web communal
- Edition de QR Code apposés sur les éléments identifiés
- Présentation dans les écoles et Maisons de repos (pour recueillir des anecdotes)
- Organisation de balade.

Marie-Paule Chapelle rejoint le groupe.

Le fascicule sera envoyé à l'ensemble de la CLDR et un exemplaire sera laissé à la Bibliothèque.

FP 50 Création de jardins partagés

Des membres de la Commission Environnement du CCCAW ont rencontré les services communaux en février 2020. La prochaine rencontre est prévu fin juillet. L'idée est de permettre à des personnes désireuses de cultiver un potager mais qui n'ont pas de terrains, d'utiliser un bout d'espace chez leurs voisins qui ne souhaitent plus ou ne peuvent plus réaliser un potager, à l'instar de www.plantezcheznous.com.

Les prochaines étapes de réalisation du projet sont les suivantes :

- Communication autour du projet
- Recensement des candidats jardiniers et des terrains disponibles
- Rencontre des binômes

Aucun membre de la CLDR ne souhaite rejoindre ce Groupe de travail.

Suggestion d'une participante, les outils de jardin utilisés dans la cadre du jardin collectif 127 terre pourraient être réutilisés, s'ils sont toujours disponibles.

2) Appel à projets Biodiversité

Un nouvel Appel à projets Biodiversité, résultat de la fusion de politiques existantes (Semaine de l'arbre, Plan Maya et Plan Communal de Développement de la Nature) et accessible à toutes les communes wallonnes, vient d'être lancé. Il est prévu qu'une Commune puisse demander un subside de maximum 10.000 € pour les fiches actions et 2.000€ pour l'achat de plants indigènes à distribuer lors de la Semaine de l'arbre 2022.

Vu que le PCDR contient une fiche projet *1 Elaboration d'un PCDN*, la Commune souhaite répondre à cet appel à projets. Dominique Lovens présente les trois projets qui seront déposés, via des plans et photos des essences choisies.

Le premier concerne la *verdurisation du cimetière de Vinalmont*, qui est actuellement très minéral. La Commune dispose déjà d'une solide expérience car les quatre autres cimetières sont labellisés cimetière Label nature niveau 1. Il est prévu l'engazonnement de toutes les allées du nouveau cimetière plus une partie de l'ancien, l'aménagement de la pelouse de dispersion, une pelouse fleurie sur les futures concessions, des plantes grimpantes, l'installation de nichoirs et hôtels à insectes... ces aménagements rendront le travail des ouvriers communaux plus aisé.

Ce projet est estimé à 9.081,43€.

Le second projet est la plantation notamment participative de 37 arbres (érables champêtres, néfliers, pommiers et poiriers sauvages, sorbier des oiseleurs...) et de buissons sur 1800 m² dans le Plan Communal d'Aménagement de Wanze centre Allée du Vicinal, afin de contrer l'effet îlot de chaleur dans cette zone résidentielle. Trois petites zones sont également plantées avec des couvre-sol et des buissons le long du Thier Belle Vue. Ce projet s'inscrit dans la poursuite de plantations déjà menés dans cette zone. Pour la sensibilisation, seront installés cinq panneaux didactiques et deux hôtels à insectes.

Ce projet est estimé à 3.377,54€.

Le dernier projet est amené par le Parc naturel Burdinale Mehaigne, commun aux 4 communes. Il concerne la mise en place d'aménagement pour la biodiversité, nichoirs et abris, bac à boue pour hirondelles, au Château à l'Horloge, à la piscine...

Ce projet est estimé à 750€.

3) Suite de l'autoévaluation du PCDR

Après discussion et conformément à la demande formulée au début de réunion, il est proposé, afin de poursuivre le travail d'autoévaluation, que durant l'été chaque membre relise l'ensemble des fiches projets en attente et indique :

- si le projet est toujours pertinent et répond aux besoins actuels suite au covid ;
- si la personne souhaite s'impliquer dans la mise en œuvre du projet.

Un mail sera envoyé prochainement avec les différentes instructions.

A la prochaine réunion de la CLDR, une présentation de ce pré-tri, entre projets potentiellement et difficilement réalisables, sera effectuée et les projets qui le requièrent seront rediscutés et adaptés.

Madame la Présidente, l'Echevine Aurélie Ochelen, clôt la réunion et souhaite un bel été à tous.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Vanessa Sublet

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, adressez-vous

au n° 019/58 93 23 ou par courriel : v.sublet@frw.be